

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit : ANTURA CtP PLATE CLEANER
Enregistrement REACH n : Numéros d'enregistrement des composants individuels : voir section 3.2, si applicable.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes : Nettoyant pour plaques
Utilisations déconseillées : Ne pas utiliser pour les produits entrant en contact direct avec les aliments. Uniquement à usage professionnel. Ne pas utiliser pour des produits entrant en contact direct avec la peau. Ne pas utiliser pour un usage privé (domestique).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agfa Graphics NV
Septestraat 27
2640 Mortsel
Belgique
Tél.: + 32 3 4442111
E-mail: electronic.sds@agfa.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence : +32 3 4443333 (24h/24h)
Centre Antipoisons : +32 70 245245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Règlement (CE) n° 1272/2008	
• Classe de danger	Danger par aspiration
Catégorie de danger	Catégorie 1
Les phrases de risque	H304
Organes cibles	Voies respiratoires
La procédure de classification	Conforme aux critères de classification du Règlement CLP (CE) n° 1272/2008.
• Classe de danger	Risques chroniques pour l'environnement aquatique
Catégorie de danger	Catégorie 3
Les phrases de risque	H412
La procédure de classification	Conforme aux critères de classification du Règlement CLP (CE) n° 1272/2008.

67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Caractéristiques des dangers	Nocif
Phrase(s) de risque	R65

Texte intégral des phrases R et H sont énumérés à l'article 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

2.2 Éléments d'étiquetage:

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette :

- No.-CAS : 55965-84-9 Isothiazolinones

Symbole(s)



SGH08

l'indication de danger : DANGER

Les phrases de risque : H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseil de prudence : P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Prévention
Conseil de prudence : P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Intervention

P331 NE PAS faire vomir.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

mixture of: 5-chloro-2-methyl-4-isothiazolin-3-one [EC no. 220-239-6] (3:1): La concentration d'isothiazolinones mentionnée au chapitre 3 de la présente Fiche de Sécurité se situe entre 0.00015% et inférieure à 0.0015%.

2.3 Autres dangers:

Ce produit ne répond pas aux critères concernant les substances PBT ou vPvB décrites dans l'Annexe XIII du Règlement REACH(1907/2006 CE)

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1 Mélanges:

Nettoie plaques, principalement composé de:

3.2 Ingrédients danger:

L'information et l'étiquette de sécurité dans ce chapitre ont trait aux ingrédients individuels. L'information correspondante relative à ce produit même se trouve au Chapitre 2.1.

Composants dangereux dans le sens du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

- Concentration [%] : 10,0 - 20,0
Enregistrement REACH n : 01-2119457273-39-XXXX
Classe de danger : Danger par aspiration Oral
Catégorie de danger : Catégorie 1
Les phrases de risque : H304
- Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene Concentration [%] : 5,0 - 10,0
Enregistrement REACH n : 01-2119463583-34-XXXX
Classe de danger : Danger par aspiration, Toxicité spécifique pour un organe cible - exposition unique, Risques chroniques pour l'environnement aquatique
Catégorie de danger : Catégorie 1, Catégorie 3, Catégorie 2
Les phrases de risque : H304, H336, H411
- Acide phosphorique Concentration [%] : 1,0 - 5,0
No.-CAS : 7664-38-2
No.-Index : 015-011-00-6
No.-EINECS : 231-633-2
Enregistrement REACH n : 01-2119485924-24-0007
Classe de danger : Corrosion cutanée, Lésions oculaires graves
Catégorie de danger : Catégorie 1B, Catégorie 1
Les phrases de risque : H314, H318
- Isothiazolinones Concentration [%] : 0,0 - 0,1
No.-CAS : 55965-84-9
No.-Index : 613-167-00-5
Enregistrement REACH n : Délai de transition selon le règlement REACH (art. 23) non encore arrivé à expiration à ce jour.
Classe de danger : Toxicité aiguë inhalation, Toxicité aiguë Cutané, Toxicité aiguë Oral, Corrosion cutanée, Sensibilisant de la peau, Risques aigus pour l'environnement aquatique, Risques chroniques pour l'environnement aquatique
Catégorie de danger : Catégorie 3, Catégorie 3, Catégorie 3, Catégorie 1B, Catégorie 1, Catégorie 1, Catégorie 1
Les phrases de risque : H331, H311, H301, H314, H317, H400, H410

Composants dangereux dans le sens de la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE

- Concentration [%] : 10,0 - 20,0
Symbole(s) : Xn
Phrase(s) de risque : R65, R66
- Hydrocarbons, C10, aromatics, <1% naphthalene Concentration [%] : 5,0 - 10,0
Symbole(s) : Xn, N
Phrase(s) de risque : R65, R66, R67, R51/53
- Acide phosphorique Concentration [%] : 1,0 - 5,0
No.-CAS : 7664-38-2
No.-Index : 015-011-00-6
No.-EINECS : 231-633-2
Symbole(s) : C
Phrase(s) de risque : R34

Composants avec une limite d'exposition en milieu de travail communautaire

- Acide phosphorique
- 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

- 2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one

3.3 Remarque

Texte intégral des phrases R et H sont énumérés à l'article 16.

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours:

Contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Eventuellement consulter l'oculiste.
Contact avec la peau	:	Laver avec de l'eau et du savon.
Ingestion	:	Rincer la bouche avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si nécessaire. Ne pas faire vomir.
Inhalation	:	Si nécessaire, amener le patient à l'air frais. Consulter un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Symptômes	:	Effet de dessiccation de la peau et des yeux. En cas d'inhalation : maux de gorge, toux, souffle court. En cas de contact avec la peau : rougeur, douleur. En cas de contact avec les yeux : rougeur et douleur.
-----------	---	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Conseils généraux	:	Appeler immédiatement un médecin.
-------------------	---	-----------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	:	Dioxyde de carbone (CO ₂), Mousse., Sable., Poudre sèche d'extinction.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	En cas d'incendie, décomposition thermique avec risque d'émission de vapeurs dangereuses
Autres informations	:	Les récipients fermés peuvent être refroidis par de l'eau pulvérisée.

5.3 Conseils aux pompiers:

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants	:	Les sapeurs-pompiers devraient être équipés d'appareils respiratoires indépendants pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes.
--	---	--

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

- Précautions individuelles : Le personnel de nettoyage doit utiliser le matériel de protection personnel approprié. Éviter la formation de poussière.
- Conseils supplémentaires : Si le produit a atteint les eaux ou les égouts ou s'il a pollué le sol ou la végétation, en avertir pompiers ou police. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

- Méthodes de nettoyage : Endiguer le produit renversé si nécessaire. Enlever avec un matériau absorbant. Collecter les grandes quantités de produit renversé dans un conteneur correctement étiqueté qui peut se fermer. Ne pas déverser dans les égouts, sur le sol ou les eaux de surface.

6.4 Référence à d'autres sections:

Pour l'élimination de déchets, voir Chapitre 13.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

- Mesures d'hygiène : Respecter les mesures de précaution usuelles pour la manipulation de produits chimiques. Éviter d'inhaler les vapeurs. Conserver à l'écart des aliments, des boissons et du tabac.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
- Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des bases fortes et des oxydants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Cette substance n'est utilisée que par des professionnels formés à cet effet, dans des conditions strictes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

8.1.1 Composants avec limites d'exposition professionnelle resp. biologiques limites d'exposition professionnelle nécessitant une surveillance:

8.1.1.1 Limites d'exposition professionnelle:

Des valeurs limites d'Air

- Acide phosphorique

No.-CAS: 7664-38-2

Base	Date de révision	Valeur	Type
OEL (BE)	12 1999	1 mg/m3	TWA
OEL (BE)	12 1999	2 mg/m3	STEL
EU ELV	12 2009	1 mg/m3	TWA
EU ELV	12 2009	2 mg/m3	STEL

Des valeurs limites biologiques

Nous n'avons pas de connaissance de limites d'exposition nationales.

8.1.1.2 Les limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation:

Aucune autre limite à l'exposition n'est applicable.

8.1.1.3 DNEL / DMEL et PNEC-valeurs:

DNEL

Aucun rapport de sécurité chimique n'a été établi. La valeur DNEL/DMEL n'est pas déterminée.

PNEC

Aucun rapport de sécurité chimique n'a été établi. La valeur PNEC n'est pas déterminée.

8.2 Contrôles de l'exposition:

Contrôle de l'exposition professionnelle:

➤ Instructual mesures visant à prévenir l'exposition:

Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, ou d'utiliser des articles de tabac. Conserver à l'écart des aliments, des boissons et du tabac.

➤ Les mesures techniques pour empêcher l'exposition:

Assurer une ventilation adéquate. Mise à la terre adéquate de toutes les parties de l'installation.

➤ Mesures personnelles à prendre pour empêcher l'exposition :

- Protection des mains : Utiliser des gants résistant aux produits chimiques. En cas d'immersion fréquente, répétée ou prolongée, utiliser des gants en caoutchouc nitrile (épaisseur \geq 0,38 mm, délai de rupture > 480 mn) ou en néoprène (épaisseur \geq 0,65 mm, délai de rupture >240 mn). Pour une protection contre les éclaboussures intermittantes, des gants avec un délai de rupture > 60 mn sont suffisants. Éviter des gants fabriqués en caoutchouc butyle. Éviter des gants fabriqués en latex naturel.
- Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale. EN 166.
- Protection du corps : Vêtements de sécurité : vêtements de protection à manches longues EN13688
- Équipement de protection individuelle : Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, ou d'utiliser des articles de tabac.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

Instruisez et formez les employés dans l'utilisation sûre et la manutention de ce produit. Respecter les mesures de précaution usuelles pour la manipulation de produits chimiques.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

La réglementation concernant la décharge/le traitement/la composition des effluents peut varier d'une région à l'autre. Veuillez s.v.p. consulter les règlements locaux concernant l'élimination de ce produit. Ne pas rejeter à l'égout. Collecter pour la récupération par un collecteur de déchets dangereux agréé.

EC Directive	Statut
Directive européenne 2008/60/CE (eau)	Pas sur la liste
Directive européenne 1996/62/CE (air)	Pas sur la liste

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9.1.1 Aspect:

État de la matière	: Liquide
Forme	: Liquide (émulsion)
Couleur	: Blanc.
Odeur	: Légèrement aromatique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible

9.1.2 Importants sur la santé, la sécurité et l'information environnementale:

pH	: 2,2	Méthode: Littérature.
Point/intervalle de fusion	: < 0 °C	Méthode: Littérature.
Point/intervalle d'ébullition	: 100 à 200 °C	Méthode: Littérature.
Point d'éclair	: > 62 °C	Méthode: Littérature.
Température d'auto-inflammabilité	: Donnée non disponible	
Pression de vapeur	: Donnée non disponible	
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible	
Densité relative (20 °C)	: 0,950	Méthode: Littérature.
Densité	: Donnée non disponible	
Solubilité	: Partiellement miscible avec de l'eau.	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Non applicable	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible	
Viscosité, cinématique	: > 20,5 mm ² /s	Méthode: Littérature.
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible	
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible	
Vitesse d'évaporation	: Donnée non disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non inflammable	Méthode: Littérature.

9.2 Autres informations:

Teneur en COV	: Non applicable
---------------	------------------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité:

Réactivité : Le produit n'est pas supposé être réactif dans des conditions normales de température et de pression.

10.2 Stabilité chimique:

Stabilité : Le produit est stable sous conditions normales de stockage et d'utilisation.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions dangereuses : donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter:

Conditions à éviter : Éviter le contact avec des bases fortes et des oxydants.

10.5 Matières incompatibles:

Matières à éviter : Attaque certaines matières synthétiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Produits de décomposition dangereux : Des gases/fumées toxiques et irritants peuvent se dégager en cas d'incendie ou de décomposition thermique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, les métabolismes et la distribution

Donnée non disponible

Les effets aigus (tests de toxicité):

➤ Toxicité aiguë

•

	La dose sans effet	Espèce	Valeur	Méthode
Toxicité orale aiguë	Donnée non disponible			
Toxicité dermale aiguë	Donnée non disponible			
Toxicité aiguë par inhalation	Donnée non disponible			

• Acide phosphorique

	La dose	Espèce	Valeur	Méthode
--	---------	--------	--------	---------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

	sans effet			
Toxicité orale aiguë	DL50	rat	1.530 mg/kg	Littérature.
Toxicité dermale aiguë	DL50	lapin	2.740 mg/kg	Littérature.
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
Toxicité aiguë par inhalation	CL50	rat	> 0,2 mg/l/ 4 h	Littérature.
	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			

• Isothiazolinones

	La dose sans effet	Espèce	Valeur	Méthode
Toxicité orale aiguë	DL50	rat	> 2.000 mg/kg	Littérature.
Toxicité dermale aiguë	DL50	rat	> 5.000 mg/kg	Littérature.
Toxicité aiguë par inhalation				Donnée non disponible

➤ **toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Effets spécifiques	Organes touchés
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

➤ **Les effets irritants et corrosifs:**

	La durée de l'exposition	Espèce	Evaluation	Méthode
Irritation primaire de la peau				Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation des yeux				Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

➤ **Irritation des voies respiratoires:**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

➤ **sensibilisation**

Espèce	Evaluation	Méthode
		Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

➤ **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toxicité sub-aiguë, sub-chronique et chronique

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

➤ **Toxicité à dose répétée**

Donnée non disponible

➤ **toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

➤ **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):**

- **Cancérogénicité**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Mutagénicité**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité génétique in vitro**

Donnée non disponible

- **Toxicité génétique in vivo**

Donnée non disponible

- **Tératogénicité**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Toxicité pour la reproduction**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

➤ **Evaluation résumée des propriétés CMR:**

Cancérogénicité	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénicité	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Tératogénicité	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Les expériences faites dans la pratique:

L'aspiration de la poussière d'huile minérale peut provoquer une pneumonie lipoïde. Les solvants risquent de dessécher la peau.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

-

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

	La dose sans effet	La durée de l'exposition	Espèce	Valeur
Toxicité pour les poissons	Donnée non disponible			
Toxicité pour les daphnies	Donnée non disponible			
Toxicité pour les algues	Donnée non disponible			
Toxicité pour les bactéries	Donnée non disponible			

- Acide phosphorique

	La dose sans effet	La durée de l'exposition	Espèce	Valeur
Toxicité pour les poissons	Donnée non disponible			
Toxicité pour les daphnies	CE50	96 h	Daphnia magna (puce d'eau)	> 100 mg/l
Toxicité pour les algues	Méthode: Littérature. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			
Toxicité pour les bactéries	CE50	16 h	Pseudomonas putida (bactérie)	270 mg/l
	Méthode: Littérature. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.			

- Isothiazolinones

	La dose sans effet	La durée de l'exposition	Espèce	Valeur
Toxicité pour les poissons	CL50	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	0,19 mg/l
Toxicité pour les daphnies	CE50	48 h	Daphnia magna	0,16 mg/l
Toxicité pour les algues	Méthode: Littérature.			
Toxicité pour les bactéries	CE50	16 h	Pseudomonas putida (bactérie)	5,7 mg/l
	Méthode: Littérature.			

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

12.2 Persistance et dégradabilité:

Elimination physico-chimique

Donnée non disponible

Demande Chimique en Oxygène (DCO)

Donnée non disponible

Halogènes organiques (AOX)

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques.

Biodégradation

Donnée non disponible

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Coefficient de partage (n-octanol/eau)

Non applicable

Coefficient de bioconcentration (BCF)

Donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol:

Pas d'information disponible.

Constant Henry

Valeur	Température	Méthode
		Pas d'information disponible.

Transport entre les compartiments de l'environnement

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Ce produit ne répond pas aux critères concernant les substances PBT ou vPvB décrites dans l'Annexe XIII du Règlement REACH(1907/2006 CE)

12.6 Autres effets néfastes:

Cette substance ne figure pas dans l'annexe I du règlement (CE) 2037/2000 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Éviter l'infiltration dans les réserves d'eau potable, les eaux usées ou le sol.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Méthodes d'élimination

Les réglementations sur l'environnement, le rejet de chimie et des eaux de lavage, le traitement de déchets et les conditions d'élimination de produits chimiques et de leurs emballages peuvent varier d'un pays à l'autre. Les réglementations locales en vigueur doivent être consultées.

Lorsque ce produit ou son emballage contaminé doit être éliminé comme déchet, il y a lieu de contacter un service agréé d'élimination de déchets.

Peut être déversé dans les égouts si les réglementations locales le permettent.

Récipients vides.

Ne pas réutiliser un récipient vide sans l'avoir préalablement nettoyé. Les précautions de l'étiquetage s'appliquent aussi à ce récipient lorsqu'il est vide.

Pour les déchets résultant de ce produit, il est recommandé d'utiliser le Code Européen de Déchets : 14 06 03 (autres solvants et mélanges de solvants).

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé selon ADR.

Non réglementé selon ADN R.

Non réglementé selon RID.

Non réglementé selon IMO/IMDG.

Non réglementé selon ICAO/IATA aircraft only.

Non réglementé selon passenger and cargo aircraft.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Autorisation et / ou de restriction sur l'utilisation

Autorisation : Non

Restriction à l'utilisation : Non énuméré dans REACH, Annexe XVII, restrictions à la fabrication, la commercialisation et l'utilisation de certaines substances, mélanges et produits dangereux (Règl. 1907/2006/CE), tel qu'amendé par le Règl. 552/2009/CE du 22 juin 2009).

D'autres règlements de l'UE

N'est pas soumis à des règlements européens spécifiques.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Conformément à REACH, il n'est pas nécessaire de produire un Rapport de Sécurité Chimique.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases H mentionnées sous l'article 2 et 3:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2 et 3:

R34	Provoque des brûlures.
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres informations

Ce produit n'est pas fabriqué par Agfa. L'information contenue dans la présente Fiche de Sécurité est fournie par le fabricant.

L'information dans cette Fiche de Sécurité est correcte selon l'état actuel de nos connaissances et de nos expériences. Elle n'est applicable qu'au produit spécifique décrit ici, mais elle peut ne pas être valable lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec tout autre produit ou procédé, sauf conditions spécifiées dans le texte. Ce document vise à fournir les informations nécessaires du produit liées à la santé et à la sécurité, mais il ne peut être considéré comme faisant preuve de garantie ou de qualité. C'est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à la législation locale relative à la sécurité, à la santé, à l'environnement et aux déchets.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Handbuch der gefährlichen Güter, Hommel.
The Dictionary of Substances and their Effects, Royal Society of Chemistry.
Gefährliche Chemische Reaktionen, L.Roth und U.Weller.
Handbuch der Umweltgifte, Dauderer.
Chemiekaarten, latest version.
Fiche de données de sécurité du fournisseur. Cette fiche de données de sécurité contient un SE (si d'application) dans un formulaire intégré.
Le contenu du scénario d'exposition a été intégré (si d'application) aux sections 1.2, 8, 9, 12, 15 et 16 de cette fiche de données de sécurité. L'utilisateur en aval doit vérifier si ses utilisations sont couvertes par les informations du SE intégrées à la fiche de données.

Abréviations

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH Annex II) and its amendments



ANTURA CtP PLATE CLEANER

SUBID : 000001008121

Version 2

Date d'impression 27.05.2015

Date de révision 19.05.2015

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
ADNR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par la Rhin
AGW:	Arbeitsplatzgrenswerte (GE)
ATEmix:	Acute toxicity estimate of the mixture
CLP:	Classification, Labelling and Packaging of substances and mixtures
CMR:	Carcinogène
DNEL:	Derived No Effect Level
EC0:	Effective Concentration 0%
EC5:	Effective Concentration 5%
EC10:	Effective Concentration 10%
EC50:	Median Effective Concentration
EC100:	Effective Concentration 100%
EH40 WEL:	Workplace Exposure Limit (UK)
IATA:	International Air Transport Association
ICAO:	International Civil Aviation Organization
IC50:	inhibitory concentration 50%
IMDG:	International Maritime Dangerous Goods
IMO:	International Maritime Organization
IUCLID:	International Uniform Chemical Information Database
LC50:	Lethal Concentration 50%
LC100:	Lethal Concentration 100%
LOAEL:	Lowest Observed Adverse Effect Level
LDL0	Lethal Dose (minimum found to be lethal)
LD50:	Lethal Dose 50%
MAC:	Maximaal Aanvaardbare Concentratie (NL)
MAK:	Maximale Arbeitsplatz-Konzentration
NOAEL:	No Observed Adverse Effect Level
NOEL:	No Observed Effect Level
NOEC:	No Observed Effect Concentration
OEL:	Occupational Exposure Limit
PBT:	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
PNEC:	Predicted No Effect Concentration
REACH:	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
RID:	Regulations concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
STEL:	Short Term Exposure Limit
TLV:	Threshold Limit Value
TRGS900:	Arbeitsplatzgrenswerte (GE)
TWA:	Time Weighted Average
VOC:	Volatile Organic Compound
vPvB:	very Persistent and very Bioaccumulative substance